



Compte-rendu Réunion Bureau 31/03/2022

	Convoqué	Présent	Excusé
Baptiste Maquet : CA Président	X		
Gregory Martinez : CA Trésorier	X	X	
Stéphane Ghidini : CA Secrétaire	X	X	
Manu Lecuyer : CA	X	X	
Marcia Cunha Nicolet : CA	X	X	
Jean-Philippe Planchard : CA	X	X	
Mélanie Dromard : aide aux comptes	X	Visio	
Mélissa Dias : vérificatrice aux comptes	X		X

A la salle des associations du Bourget du Lac (aucun frais engagé).



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Ordre du Jour

Inscription	3
AGO de février 2022 ;.....	3
Projet des Aveyles ;.....	3
Sponsoring	3
Minibus de la région	4
Gymnase	4
Championnats individuels vs Club	4
Evénements municipaux.....	4
Tenues / Logo / Mascotte	5
Distinctions.....	5
Demande de budget	5
Communication Dauphiné L.....	6
Information / inscription aux concours	6
Retours au gymnase.....	6
Municipalité	6
Difficulté de communication.....	7
Entraînements spéciaux.....	7
Proposition pour accueillir un stage de CD (en extérieur).....	7
Utilisation de site internet pour la gestion des inscriptions	7
Qui fait quoi :	8
Proposition de terrain vers le FOOT.....	10
Proposition de terrain vers la CARRIERE.....	10
AVANTAGES :.....	10
AVANTAGES :.....	10
INCONVENIENTS :	10
INCONVENIENTS :.....	10



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Débats

Inscription

Une inscription n'est pas finalisée, faute de paiement : Mathis.

Mathis : chèque à refaire au bon montant (pas revu depuis l'année dernière...).

Débat / Décision :

Pas revu depuis...en cours...mais ça traîne...on relance (Greg) et on voit, voire on encaisse.

AGO de février 2022 ;

L'AGO c'est tenue le 12 février 2022 : le CR a été transmis aux adhérents, à la mairie, au CD. Le nouveau bureau et règlement a-t-il été déclaré en préfecture ? La transition sur le compte en banque doit également être faite.

Débat / Décision :

A faire changement de bureau : transmettre à Greg toutes les coordonnées des nouveaux ; et le règlement : à faire. Attente de Batiste pour la banque.

Projet des Aveyles ;

Le projet de reprise du club prévoyait un certain nombre d'action dont la plupart ont été engagées. Mais restent :

- Zone de suivi des actions du bureau avec dates (permettant un historique précis) ;
- Zone de commentaires libres (nominatif ou anonyme)
- acquérir différents arcs d'initiation (Arc BB gaucher adultes, Arc BB enfants, arc à poulies...)
- initiations aux disciplines du tir à l'arc (salle fait rapidement, 3D fait indoor, Campagne, 3D outdoor FITA...)
- initiation de la technique du matériel

Débat / Décision :

Zone de suivi : pas forcément nécessaire vu que les actions sont déjà présentées via les moyens actuels

Zone de commentaire libre : reste intéressant => à faire

Arcs initiations : à voir pour les arcs pour les jeunes (demande de prix), Arc poulies trop compliqué (merde, ou trop cher) ; BB adulte gaucher = pas trop besoin. Viseurs ? à vérifier ceux du club sinon => à acheter ?

Disciplines 3D en bonne voie ; campagne possible sur le buttet voire chez les archers du roc noir, FITA ? Proposition de séances à thèmes sur sondage pour savoir qui intéressé. Nature personne n'aime !

Idem pour les réglages et les flèches (sondage et séances)

Sponsoring

Le club a besoin de lots pour les animations : est ce qu'on demande à des sponsors, pour quoi et à qui.

Marcia a fait une demande à Cémoi et à la boulangerie pour l'animation de pâque..

Débat / Décision :

Pas de mariage avec Lyon archerie, d'autres possibilités ?? Demande à Dom

Une demande a été faite à Cémoi et à clarets : pas de réponse



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Minibus de la région

La région propose la reconduction du programme de mise à disposition de minibus aux associations. La région donne contre bon soin (gratuitement donc !!) un minibus. Charge aux associations de financer les dépenses courantes ou occasionnelles de son utilisation. Des précisions sont attendues.

Débat / Décision :

Batiste ?? pas de réponse => code région

Marcia voit avec le Hand pour les renseignements

Gymnase

Certains adhérents remarquent que le gymnase est inoccupé certains soirs (notamment le mercredi et le jeudi).

Le CA proposait de se rapprocher des clubs détenteurs de ces créneaux pour voir la possibilité de prêts ou d'échange. Il n'est pas question de vouloir s'accaparer ces créneaux, mais de pouvoir les utiliser occasionnellement lorsqu'ils ne sont pas utilisés par leur club attiré.

Le mercredi soir, il s'agit de BSL (dont une partie des activités se déroulent à l'extérieur) et le Jeudi soir du Volley.

Si des accords de ce type pouvaient être trouvés, il serait alors demander à la mairie comment formaliser cela (par exemple en nous générant des codes spécifiques).

Débat / Décision :

Pour l'année prochaine

Championnats individuels vs Club

Que se passe-t-il si des archers sont qualifiés à des championnats individuels : que ferait le club (participation aux frais, organisation...)

Débat / Décision :

Financement de l'inscription ? prime aux résultats ?

Organisation pour la mutualisation des déplacements hébergements organisation en équipe ? Pas de prise en charge des frais.

Accompagnement des petits, mais pas sans les parents? Rémunéré ?

Evénements municipaux

Le comité des fêtes a été averti de l'intérêt du club pour une participation aux événements de la ville. En retour, il demande confirmation pour :

- Rallye, le 21/05/22 : animation d'une dizaine de minutes ... ?
- Samedi 9 juillet : Jour de Fête au Prieuré : buvettes dans la prairie ludique
- Samedi 16 juillet : apéro jardins au Prieuré : buvette dans la cour d'honneur
- Samedi 30 juillet : apéro jardins à la cistude : buvette à l'extérieur
- Samedi 13 août : apéro jardins au Prieuré : buvette dans la cour d'honneur
- Dimanche 28 août : Vide grenier au bord du lac : organisation du vide grenier et buvette

Débat / Décision :

Rallye : de 9h30 à 13-14h annulé si pluie – par groupe de 1 à 8 personnes. Payant mais pas d'argent pour les clubs. Défis sportifs par les équipes. Pas de démonstration / pas buvettes. Bénévoles pour animer (formation par manu) et matériels à préparer. A confirmer au comité avant le 7 mai. (Merci à Jean-Phi / Marcia pour la réunion)

Fête : mise à disposition d'une buvette pour le déjeuner, la journée et le repas du soir. Bénéfice possible. Mais gros investissement (bénévoles et ingrédients). Initiation : Arc ne marche pas, peut être sarbacane ...

Pour les autres événements trop de d'incertitudes ...



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Tenues / Logo / Mascotte

Manu s'occupe des tenues et du logo 2022, qu'en est-t-il ? Proposition de la marionnette comme mascotte (57€)

Débat / Décision :

Manu a eut des propositions (problème de logo : cible, II...), sponsors (dom à 2 possibilités...à voir). Logo plutôt petit. Pas de graou (seulement pour les enfants?). Coton et technique, unie, manche courte et longue. Reproductible A finaliser pour proposer cette solution.

Devis 16 €HT manches courtes 20€HT manches longues cotons.

Proposition Graou en peluche.

Distinctions

Le club a proposé la remise de distinction FFTA. Eva a demandé ses lynx (tous) et Tony voudra ses broquards (quand il aura le dernier).

Débat / Décision :

Batiste ? => code

Demande de budget

Les commissions demandent des sous pour leurs projets :

Commission « Parcours » Dominique & Cyann :

- Débroussaillage : location, carburant : budget = Pleins 3 machines : Dom, Rob et Jess
- Protèges-cibles à peindre (5) : Budget = 42€ FAIT
- Protections: budget = ?

Commission « Terrain » Baptiste + Eric P:

- Néant

Commission « Sponsoring » Dom:

- Néant (au contraire)
- Demande de lots auprès de Lyon-Archerie (pour le tir de Thomas II ?)
- Demande de chocolats auprès de Cémoi (pour pâques ; Marcia)

Commission « Matériels » Jean-Philippe & Mélissa :

- Proposition d'achat de matériels : budget : clous = 20€, arcs jeunes ?

Commission « Confection / Réparation cibles » Robert & Tony M, Manu + Killian :

- Réparation de quelques cibles + 1 journée réparation (29-30/03?) : budget= 215€ pour ~30 cibles

Commission « Animation » Stéphane, Marcia, Vero :

- Tir de pâques (16 ou 23/04) : budget = 70€ (récompenses enfants + adultes).
- Tir du roy (28/05): budget = 70€ (récompenses enfants + adultes).
- Tir de Thomas II (2/07) : budget = 70€ (récompenses enfants + adultes et barbecue).
- Concours d'Artémis (x/08) : budget = 100€ (récompenses enfants + adultes et barbecue).
- Récompense aux adhérents méritants : ????

Commission « Cuisine » Enva, Marcia, Vero, Laurent

- Achat d'une bouilloire : budget = 20 €
- Tir de Thomas II : Proposition de barbecue offert par le club : Budget = 50-70€



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Débat / Décision :

Pleins carburants et bobines à rembourser sur facture.

Budget protection à voir (Dom => coût)

Clous non, oui pour des Flufu ; arcs jeunes

Cadenas à code pour le casier de la traverse

Possiblement plus de budget pour la réparation des cibles. Et aussi la peinture (marcia enquête : bombe de graffeur)

Animations OK, Repas de thomas II OK

Récompense intéressants : à creuser

Bouilloire OK

Communication Dauphiné L

Le Journaliste demande au club de lui faire passer des infos (notamment compétition) pour faire des articles dans le Dauphiné libéré. Au vu des résultats des deux premiers articles, est ce qu'on le suit ?

Débat / Décision :

Oui on peut continuer, demande de relecture.

Information / inscription aux concours

Les archers compétiteurs (enfin un de grande taille) se demandent comment ils peuvent être informés voir inscrit par le club. Il y a le calendrier sur le site et le whatsapp ...

Débat / Décision :

Site à mettre à jour et organisation interne pour le covoiturage => whatsapp

Retours au gymnase

Habituellement, l'ouverture de la saison extérieure mettait fin à l'utilisation du gymnase quoi qu'il arrive (notamment en terme de météo). Est ce que l'on procède comme ça. Quand est ce que la saison extérieure commencerait.

Débat / Décision :

Sortie des entrainements à la 2^{ème} semaine des vacances de pâques. Et normalement toujours dehors.

Gymnase toujours disponible mais problème du matériel donc organisation et communication.

Municipalité

Le club a vu avec le maire pour une nouvelle proposition de terrain (voir point spécifique en fin). Par contre pas de nouvelle de la convention du Buttet, l'EMS...On relance...? Toujours pas transmis l'assurance pour la subvention.

Débat / Décision :

Ems pas d'info à donner. A voir avec Emilie

Relance Buttet.

Attestation assurance => Batiste

Rendez-vous rapide avec la mairie pour approfondissement de la nouvelle proposition de terrain



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Difficulté de communication

Comment régler les problèmes de communication à l'intérieur du club, notamment avec ceux qui n'ont pas whatsapp ? et y a-t-il trop de d'interférence (graou !) sur le whatsapp

Débat / Décision :

Whatsapp continuerait sur cette lancée.

Les info importances par mail

Entraînements spéciaux

Le dimanche 3 est abandonné Remplacement par le samedi 9 après-midi

Proposition le 15/05 après-midi et ou 22/05 idem =>OK

26/06 après-midi=>OK

ça reste dans le budget prévu.

Débat / Décision :

OK correspond aux décisions en AG

Proposition pour accueillir un stage de CD (en extérieur)

Le club propose de proposer au CD de prêter le terrain pour un stage du CD (donc moins de route).

Débat / Décision :

OK

Utilisation de site internet pour la gestion des inscriptions

Il y a des sites permettant de payer les inscriptions à des clubs gratuitement supprimant la gestion des chèques (Helloasso ; sporteasy...)

Débat / Décision :

Non pas d'intérêt.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Tâches et répartition

Qui fait quoi :

Marcia : Demande de renseignements minibus ; budget pour la peinture des cibles 3D ; relance Cémoi

Manu : Finalisation Tenue

Greg : relance Mathis ; info séance dimanche ; transmission préfecture AGO ; sondage (Steph fournis l'info-lettre) ; mise à jour site

Jean-Phi : budget pour le matériel

Dom : demande de lots ; proposition de sponsors pour les tenues ; budget pour les protections

Batiste : transmission des tous les codes et documents ; banques

Stéphane : mail mairie ; info-lettre + sondage ; réponse journaliste

Rédigé par Stéphane, corrigé par Gregory ; Validé par le conseil d'administration
Le 31/03/22, au Bourget du Lac



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

FUTUR TERRAIN

La mairie a ce samedi, par le biais du maire, proposé un nouveau terrain : la partie restaurée de la carrière, route de la Serraz (parcelles OF925, 679, 678, 679, 856, 924, 857, 670 et 671) et peut-être la zone boisée attenante au nord (parcelles AZ104, 105, 101, 102, 103 et OF679, 678, 679 ? et peut-être au-delà)

Plan de situation :



 = Terrains actuels (croix verte et Buttet) ;  = Proposition au Foot ;  = Proposition à la Carrière



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Proposition de terrain vers le FOOT

AVANTAGES :

- + Pas trop éloigné
- + Très accessible et visible
- + Proche commodités
- + Plat sauf au fond
- + Réseaux de fluides à proximité
- + Possible subvention en lien avec la valorisation écologique (FDVA ; écoles ...?)
- + Projet phare ?
- + Possible subvention en lien avec les énergies (Paris 2024)
- +

INCONVENIENTS :

- Excentré du bourg
- Petite surface 50x80 m en triangle
- Contrainte réglementaire
- Pas de Clubhouse
- Léger dénivelé au fond
- Difficulté 70 m (mais possible !)
- Circulation des avions (surtout l'hiver où on n'y est pas)
- Moustiques !!!
- Subvention FFTA (salle de tir) difficile
-

Proposition de terrain vers la CARRIERE

AVANTAGES :

- + Grande surface 80x150 m + bois ?
- + 70 m sans contrainte (sauf descente du terrain)
- + Moins de contrainte réglementaire (si on considère que le club devient un carrier)
- + Clubhouse permis
- + Peut-être possible de niveler ?
- + - de moustiques
- + Possible subvention en lien avec les énergies (Paris 2024)
- + Possible subvention FFTA (salle de tir)
- +

INCONVENIENTS :

- Eloigné et pénible d'accès (montée)
- Très excentré
- Isolé
- En pente
- circulation de camion et poussière !
- Pas de réseaux de fluides : Toilettes sèches, panneaux photovoltaïques, récupération d'eau ...
- Difficile FDVA ?
- Terrain caillouteux = bris de flèche assuré
-

Débat / Décision :

Approfondissement rapide avec la mairie. (moi)
Puis exposer les tenants et aboutissants au club